



2015/2132(BUD)

2.9.2015

AVIS

de la commission du commerce international

à l'intention de la commission des budgets

relatif à la position du Conseil sur le projet de budget général de l'Union
européenne pour l'exercice 2016
(2015/2132(BUD))

Rapporteur pour avis: Reimer Böge

PA_NonLeg

SUGGESTIONS

La commission du commerce international invite la commission des budgets, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. souligne qu'il convient d'allouer aux postes budgétaires relatifs au commerce des crédits suffisants pour permettre à la Commission de concrétiser de manière efficace et effective son ambitieuse stratégie commerciale visant à créer de la croissance et des emplois dans toute l'Europe et à réaliser les objectifs plus généraux de l'Union à l'échelle internationale, ainsi que de renforcer le suivi de la mise en œuvre des accords commerciaux et de leurs répercussions;
2. insiste sur le fait que l'Union devrait renforcer le suivi de la mise en œuvre et des répercussions des accords commerciaux signés ou actuellement négociés par l'Union; demande que des crédits suffisants soient alloués à l'évaluation ex ante, intermédiaire et ex post des accords commerciaux afin d'en analyser les effets sur l'économie de l'Union et de ses partenaires ainsi que de veiller à ce que les engagements pris par ces derniers soient pleinement respectés et mis en application;
3. se félicite de l'influence grandissante des ONG sur l'opinion publique en matière commerciale et insiste sur la nécessité pour l'Union de mettre en place une stratégie de communication efficace afin d'informer les citoyens et les organisations de la société civile qui interviennent sur les questions commerciales ainsi que de renforcer le dialogue avec ceux-ci;
4. salue la légère augmentation des crédits d'engagement de l'instrument d'assistance macrofinancière et de l'instrument européen de voisinage; est toutefois préoccupé par le fait que cette augmentation ne suffira pas à répondre aux besoins des pays du voisinage oriental et méridional, notamment pour d'éventuels programmes supplémentaires d'aide à l'Ukraine;
5. souligne que l'application de l'accord sur la facilitation des échanges conclu lors de la neuvième conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce nécessitera de renforcer l'appui financier aux pays en développement et aux pays les moins avancés; précise qu'il convient que la Commission et les États membres coordonnent leurs efforts au regard des institutions financières internationales afin d'éviter la réduction des crédits alloués à l'initiative "Aide pour le commerce" et aux initiatives multilatérales, de prévenir les irrégularités qui entachent la coopération avec certains partenaires et qui entraînent une perte d'efficacité des dépenses, ainsi que de veiller à ce que l'accord sur la facilitation des échanges favorise le développement;
6. rappelle qu'en 2009, le Parlement a introduit un crédit supplémentaire de 1 million d'euros spécifiquement consacré aux activités liées au commerce équitable dans le budget destiné à financer les projets dans le domaine du commerce extérieur, et invite la Commission à envisager de réintroduire ce poste en 2016 afin de financer des activités liées au commerce équitable, telles que les définit la communication de la Commission du 5 mai 2009¹;

¹ COM (2009)0215.

7. constate la progression modérée des crédits de l'instrument de partenariat; rappelle que ce programme vise à développer les perspectives des PME européennes en matière de commerce et d'investissement international; souligne qu'il importe que les PME bénéficient d'un soutien technique afin de favoriser leur internationalisation; invite la Commission à évaluer et à améliorer les outils existants du point de vue de leur rentabilité et de leur efficacité, ainsi qu'à veiller à ce que toutes les activités, telles que les centres d'affaires européens, fassent l'objet d'un contrôle et d'un suivi adéquats, de sorte à mettre en place une démarche plus cohérente, qui tienne également compte des initiatives privées existantes;

RÉSULTAT DU VOTE FINAL EN COMMISSION

Date de l'adoption	31.8.2015
Résultat du vote final	+: 24 -: 5 0: 4
Membres présents au moment du vote final	William (The Earl of) Dartmouth, Maria Arena, David Borrelli, David Campbell Bannerman, Daniel Caspary, Marielle de Sarnez, Ska Keller, Jude Kirton-Darling, David Martin, Emmanuel Maurel, Emma McClarkin, Anne-Marie Mineur, Sorin Moisă, Alessia Maria Mosca, Viviane Reding, Inmaculada Rodríguez-Piñero Fernández, Marietje Schaake, Helmut Scholz, Joachim Schuster, Joachim Starbatty, Adam Szejnfeld, Hannu Takkula, Iuliu Winkler
Suppléants présents au moment du vote final	Reimer Böge, Klaus Buchner, Edouard Ferrand, Sander Loones, Gabriel Mato, Marita Ulvskog, Jarosław Wałęsa, Pablo Zalba Bidegain
Suppléants (art. 200, par. 2) présents au moment du vote final	Karoline Graswander-Hainz, Miguel Urbán Crespo